

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :

En exercice : 17
Quorum : 9
Présents : 15
Pouvoirs : 2

Date de convocation : 4 avril 2024

Date d'affichage : 19 avril 2024

Séance du 15 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 avril 2024 à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sonia VALLET, Maire.

Présents : VALLET Sonia, LUCIDARME Christine, MOHAMMED Abdallah, HENNING Virginie, DERON Fabrice, BARELLE Bernard, BENOIST Louis, CAULIER Claudette, POIRET Christian, THULLIER Florence, MILCENT-VION Catherine, HALUT Xavier, LAGANA Dominique (arrivée à 19H15), BOITEL Bruno, TAILLART Chloé.

Excusés : POIRET Fabien (procuration à Christian POIRET)
BONTE François (procuration à Bernard BARELLE)

Secrétaire de séance : TAILLART Chloé

Également présents : JAKOBOWSKI Vincent, GRZEMBKA Valérie

Demande de subvention au titre de l'Aide à l'Aménagement de Trottoirs (AAT) – Projet : Réfection de bordures, caniveaux et du trottoir sur un tronçon dégradé de la rue Marie Curie à Lauwin-Planque.

Il est constaté une dégradation importante d'une partie de la voirie rue Marie Curie avec un affaissement et une déformation de la borduration, des caniveaux et du trottoir. Afin de sécuriser cette partie défectueuse, il convient d'intervenir sur ce tronçon afin de stabiliser et d'améliorer la situation.

Madame le Maire propose de solliciter auprès du Département du Nord une demande de financement, pour la réfection de ces éléments de voirie et piétonnier défectueux.

Le montant sollicité auprès du Département du Nord est de 15 700,00 €.

Plan de financement prévisionnel :

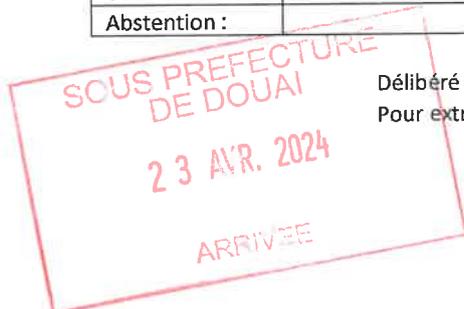
Montant du projet :	136 259,90 € HT
Aide sollicitée auprès du Département du Nord (AAT) :	15 700,00 € HT
Autofinancement :	120 559,90 € HT

La commune de Lauwin-Planque assure au Département du caractère certain et non aléatoire de la réalisation du projet et s'engage à compenser une éventuelle baisse et/ ou défection des cofinancements par une augmentation de sa part d'autofinancement.

Madame le Maire propose à l'assemblée :

- d'effectuer les travaux de réfection de la borduration, des caniveaux et du trottoir,
- de solliciter le financement du Département du Nord,
- dit que les crédits sont prévus au budget de la commune.

Pour :	16 (Christian POIRET ne prend pas part au vote, vote déporté)
Contre :	
Abstention :	



Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Sonia VALLET,
Maire de Lauwin-Planque

